

ÉCHO

L'information du Conseil administratif



de la commune de Collonge-Bellerive



SPORTS

Le sport est à l'honneur !

Nouveaux équipements publics, dès septembre 2023

Fruits d'une motion acceptée par le Conseil municipal, en juin 2017 et surtout des réflexions des commissions ad hoc Stade de la Californie et Sports, de nouvelles installations sportives publiques verront tout prochainement le jour au chemin de la Californie 34.

Débutée fin février 2023, une première phase de travaux permettra de proposer à tous, dès fin septembre, l'accès à un terrain de football de 20 sur 30 mètres (accès partagé avec le FC St-Paul), à des équipements « d'urban training » et à des jeux pour les petits.

Un espace multisports de 9 sur 18 mètres complètera ces nouveaux équipements après l'achèvement des interventions sur le terrain A du FC St-Paul.

En effet, afin de répondre aux besoins d'utilisation accrue du club, le terrain principal sera réaménagé avec une pelouse synthétique afin de réduire les contraintes météorologiques sur l'organisation des entraînements et des matchs.

Dans ce périmètre, une attention particulière a été portée à la végétation, ainsi qu'aux arbres et un couvert végétalisé s'étendra sur le bâtiment d'entrée du site. De plus, pour faciliter la

cohabitation entre les membres du FC Saint-Paul et le public, l'accès aux divers équipements sera délimité et réglementé.

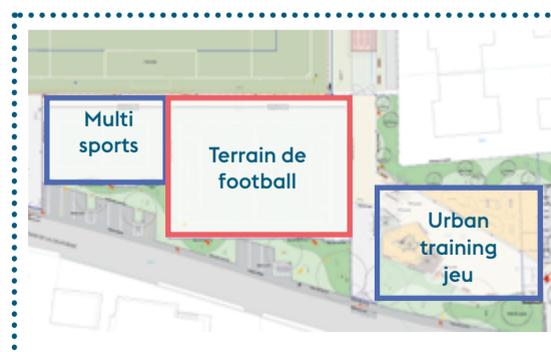
Basket, skatepark et pétanque

Les amateurs de basket ont, depuis mai dernier, la possibilité de s'entraîner au panier installé sur la place multi-usage du parking des Rayes. Il est accessible les jours ouvrables: 12h-20h du 1er avril au 31 octobre ; 11h-19h du 1er novembre au 31 mars. Dimanche et jours fériés: 12h-19h.

Au 61 chemin de Nancy, en réponse à une demande de jeunes usagers, le skatepark a été équipé d'un système d'éclairage, activable au moyen d'un bouton poussoir jusqu'à 21h30, heure de fermeture du site.

Enfin, 9 pistes de pétanque ont été réalisées à la ferme de Saint-Maurice pour donner suite à la requête de la société de pétanque La Californienne. Elles sont ouvertes à tous, sauf les mardis après-midis.

Par ces réalisations et son soutien important et constant aux 15 sociétés sportives collongeaises, les autorités consolident une offre d'activités sportives variées et attractives destinée à toutes et tous.



POUR TOUS

urban training - espace multisports - place de jeux des petits

A PARTAGER

terrain de football 20/30 :

- FC St-Paul: mardi et jeudi dès 18h et mercredi de 13h à 16h
- Pour tous: le reste du temps et les vacances scolaires



LE MOTS DU MAIRE

Un rendez-vous avec vous !

Nous avons le plaisir de vous faire partager, en textes et en images, une petite rétrospective des événements qui se sont déroulés sur la commune ces derniers mois, mais également des informations ainsi qu'un rappel des différentes subventions qu'il vous est possible d'obtenir.

Notre journal se fait l'écho d'une vie communale où chacun trouvera son intérêt à la lecture de ces pages. Laissez-vous porter et remémorez-vous ces agréables soirées musicales ou événements communaux auxquels vous avez participé... découvrez, pour ne citer que quelques exemples, la réflexion qui a mené au choix de l'œuvre du giratoire des Tattes...l'ampleur des travaux entrepris au 95-105 rte d'Hermance (vous comprendrez pourquoi le chantier a été si long) ...nos nouveaux équipements sportifs... et tant d'autres.

Au-delà de l'information, certains de ces contenus nous ramènent en arrière. Un moyen de retenir le temps, à l'image des étoiles filantes qui ont traversé notre ciel ou de l'été qui touche à sa fin. En quelques heures, nous avons été plongés 20 °C en-dessous des températures caniculaires que nous avons vécues en cette fin de mois d'août. « Quel bonheur ! » diront les uns pour lesquels les nuits plus fraîches sont une vraie bénédiction. « Quel dommage ! » diront les autres, nostalgiques de la luminosité qui baisse et des feuilles qui commencent à tomber, annonçant les prémices de l'automne. Encore un sujet qui nous concerne toutes et tous et qui alimente nos conversations.

Avant de vous laisser partir à la découverte de ces pages, je profite de ce moment d'écriture qui m'est offert pour remercier et féliciter ma collègue, Carole Lapaire, qui a accompli sa première année en tant que Maire et qui m'a confié, le 1^{er} juin dernier, la continuation de cette mission que j'ai le plaisir d'exercer pour une année pour une année.

Merci de votre confiance, de votre attention et au plaisir de vous retrouver prochainement.

Philippe Thorens, Maire

AU COEUR DE LA COMMUNE

Deux anniversaires sportifs

Deux associations sportives fêtent leur anniversaire au sein de notre commune en 2023, l'occasion de revenir sur leur portrait

80 ans pour le FC Saint-Paul

Club de football mythique en terres collongeaises, le FC Saint-Paul fête cette année ses 80 ans.

Joueurs de tous âges trouveront leur place au sein du club, qui compte trois équipes d'actifs (3^e, 4^e et 5^e ligue), cinq équipes juniors (A, B, C, D et E), deux équipes d'école de football (juniors F et G) ainsi que trois équipes seniors (40+1, 40+2 et 50+).

Fort de son succès, le club ne cesse de grandir : en 2022, on ne comptait pas moins de 337 membres, soit une augmentation de 15%, entraînés par 22 coaches. Habitué du stade de la Californie, il est certain que les aménagements en cours de réalisation sur le site sauront être bénéfiques afin de pérenniser les entraînements des joueurs, qui ont lieu les soirs de semaine. Lors des matchs, une buvette est à disposition pour profiter de la soirée dans une ambiance conviviale.

Les personnes intéressées à rejoindre le FC Saint-Paul peuvent se rendre sur le site internet du club, où figurent tous les renseignements nécessaires.

Le site officiel du club : fcstpaul.ch

50 ans pour le Basket-Club

Plus jeune, le Basket-Club de Collonge-Bellerive célèbre cette année 50 ans d'existence.

Il est composé de 249 membres entraînés par 18 coaches et assistants.

Quinze équipes composent le club, parmi lesquelles une équipe de moins de 8 ans, l'équipe senior masculine et 3 équipes entièrement féminines.

Les entraînements et compétitions se déroulent sur 5 sites, salles de gym de Collonge et Vézenaz, salles de Bois-Caran, Vandoeuvres et de l'école Raymond-Uldry.

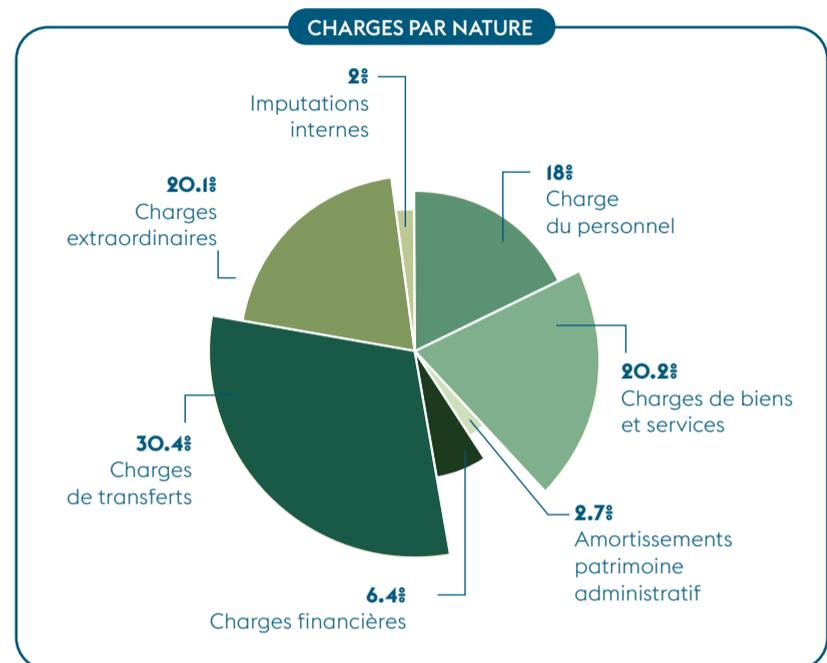
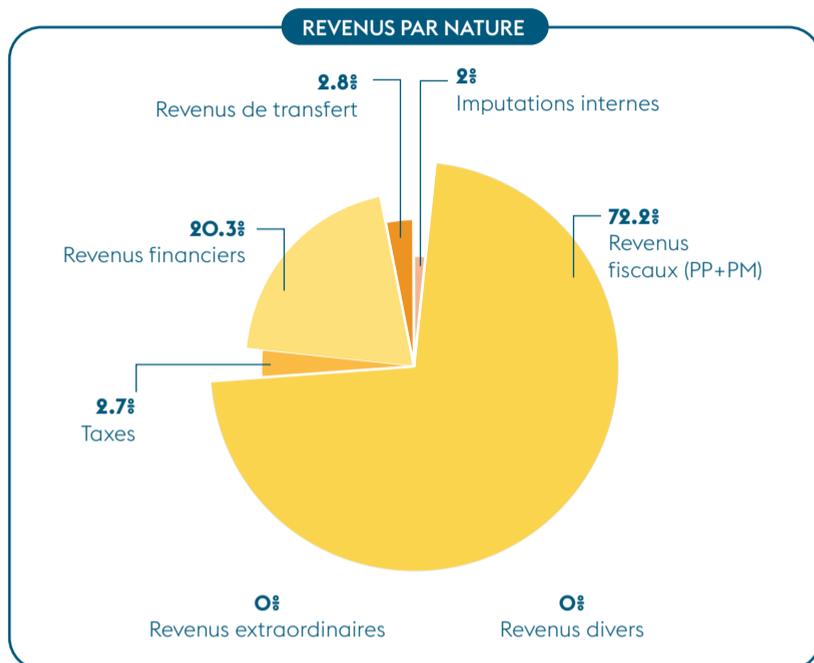
Le site officiel du club : collongebasketclub.net

La Commune est fière de pouvoir soutenir ces associations sportives et félicite les nombreux bénévoles qui s'engagent pour leur club avec passion et fair-play.



FINANCES

Comptes 2022



Les autorités communales relèvent avec satisfaction le résultat positif des comptes 2022. En effet, ils laissent apparaître un excédent de revenus de CHF 4'524'283.-, soit une différence entre le montant total de charge de CHF 47'737'577.- et celui des revenus de CHF 52'261'860.-.

Revenus

Les recettes fiscales des personnes physiques et des personnes morales représentent plus de 75% des revenus courants de la commune. Lors de l'établissement du budget, le département des finances du canton communique aux communes des estimations prudentes de recettes fiscales. Ces estimations peuvent varier de manière importante.

Ainsi, les derniers montants communiqués par le canton, lors du bouclage des comptes 2022, soit CHF 37'716'790.-, laissent apparaître une augmentation de 27% et CHF 8'034'790.- par rapport aux recettes fiscales prises comme référence pour le budget.

Cette augmentation des recettes fiscales correspond principalement à des correctifs d'estimations ou de taxations des années antérieures et ne permet pas de tirer des conclusions sur l'évolution durable des recettes fiscales de la commune.

L'ensemble des revenus s'élève à CHF 52'261'860.-, dont CHF 3'599'804.- provenant de la réévaluation des immeubles du patrimoine financier, effectuée tous les cinq ans selon les règles MCH2.

Charges

L'ensemble des charges s'élève à CHF 47'737'577.-, dont CHF 865'879.- provenant de l'évaluation des immeubles du patrimoine financier, effectuée tous les cinq ans selon les règles MCH2.

Les charges de fonctionnement hors amortissements complémentaires, et hors perte comptable liée à l'évaluation des immeubles du patrimoine financier sont maîtrisées. Elles sont inférieures au budget de 6% et de CHF 2'278'451.-.

Des amortissements complémentaires pour CHF 9'609'715.- ont été votés par le conseil municipal dans le but de libérer des charges d'amortissements pour des investissements futurs.

Investissements

La commune a consacré CHF 13'415'206.- à l'investissement en 2022, dont CHF 4'207'368.- pour son patrimoine administratif, et CHF 9'207'838.- pour son patrimoine financier.

Concernant le patrimoine administratif, les principales réalisations portent sur l'achèvement de la rénovation du bâtiment de la nouvelle crèche, sur la fin de la réfection de l'ensemble sportif dédié au tennis, sur l'acquisition de la parcelle d'un point de récupération, sur le remplacement d'arbres à la plage de la Savonnière, et sur des travaux d'entretien des voiries et des collecteurs.

Un programme de subventions à la population pour l'incitation à la réduction des émissions CO₂ a également été initié au cours de l'année 2022.

Les investissements du patrimoine financier concernent la rénovation de l'enveloppe thermique de l'ensemble immobilier de la route d'Hermance 95-105, et l'acquisition de deux parcelles pour constituer de la réserve foncière.

Ces investissements sont autofinancés, sans recours à de nouveaux emprunts. Le montant de la dette de la commune au 31 décembre 2022 s'élève à CHF 20'819'668.- en diminution de CHF 4'110'332.- par rapport à l'année précédente, en raison du remboursement à l'échéance d'un emprunt.

Tout en ayant procédé à une diminution des impôts communaux en 2018, par la réduction d'un centime additionnel (30 à 29), les autorités de la commune restent attentives à la maîtrise des charges et adaptent la conduite de la commune aux informations fiscales portées à leur connaissance, mais également aux évolutions des principes de péréquation intercommunale ou aux projets de transferts de charges cantonales vers les communes.

Avec une ligne de conduite d'une gestion saine et prudente des deniers publics, les autorités communales poursuivent activement leur politique d'entretien du patrimoine immobilier et des infrastructures communales, et leur soutien aux nouveaux projets.

LE SAVIEZ-VOUS

Subventions : un résumé

SUBVENTIONS JEUNESSE

POUR LES CAMPS COLLECTIFS D'ACTIVITES

Quoi?

Une subvention de CHF 100.- par année pour la participation à un camp collectif d'activité pendant au moins une semaine (5 jours consécutifs et organisés par une structure suisse officielle).

Pour qui?

Pour les enfants et jeunes de 6 à 18 ans révolus.

Délai?

Camps 2023 -> 31.01.2024

ALLOCATION RENTREE SCOLAIRE

Quoi?

CHF 130.- par enfant scolarisé en primaire (ou équivalent) et CHF 180.- par enfant scolarisé au cycle d'orientation (ou équivalent) – Sous forme de bon d'achat.

Pour qui?

Pour les bénéficiaires d'un subside de l'assurance maladie ou équivalent (parents et enfants).

Délai?

Année scolaire 2023-2024 -> 31.10.23

SUBVENTIONS MOBILITE

ABONNEMENT ANNUEL TPG

Quoi?

Une subvention de CHF 150.- est déduite lors de l'achat.

Pour qui?

Pour tous: choisir l'action « offre de ma commune » lors de l'achat sur webshop.tpg.ch ou préciser en agence tpg (Rive, Cornavin ou Lancy-Pont-Rouge) lors de l'achat de l'abonnement.

Délai?

Dernier délais pour une demande en ligne 2023: 19 décembre 2023.

ABONNEMENT GENERAL CFF ET DEMI-TARIF

Quoi?

Une participation de CHF 150.- à l'achat d'un abonnement général annuel.

Une participation de 40% sur le prix d'achat d'un demi-tarif annuel ou de son renouvellement.

Pour qui?

Pour tous

Délai?

Pour les achats effectués en 2023 -> 31.01.2024

VELOS

Quoi?

Une subvention de CHF 250.- maximum pour l'acquisition d'un vélo neuf, dans un commerce

du canton de Genève.

Pour qui?

Toute personne dès 12 ans, tous les 3 ans

Délai?

2023 -> 31.01.2024

VELOS ELECTRIQUES

Quoi?

Une subvention de CHF 500.- est accordée pour l'acquisition d'un vélo électrique neuf, d'un vélo cargo neuf ou d'un kit neuf (dispositif permettant la transformation d'un vélo normal en vélo électrique), dans un commerce du canton de Genève.

Pour qui?

Toute personne majeure, tous les 5 ans.

Délai?

2023 -> 31.01.2024

BATTERIE VELOS ELECTRIQUES – NEW –

Quoi?

Une subvention de 50% du prix d'achat (maximum CHF 350.-) pour l'achat d'une batterie de vélo électrique neuve en 2023 dans un commerce du canton de Genève.

Pour qui?

Toute personne majeure, tous les 3 ans

Délai?

2023 -> 31.01.2024

BORNE ELECTROMOBILITE – NEW –

Quoi?

Une subvention de 30% du prix d'achat (maximum CHF 1000.-) pour l'installation d'une borne dans une propriété privée (accès non payant).

Pour qui?

Une personne physique et après avoir réalisé les travaux et intégré un contrôle OIBT.

Délai?

L'installation doit dater au plus tôt du 10 mai 2023.

SUBVENTIONS TRANSITION ENERGETIQUE

Quoi?

Des subventions pour encourager la transition énergétique ont été votées pour 2023/2024/2025 et concernent le développement des énergies renouvelables, l'optimisation et la rénovation énergétique des bâtiments. Actuellement:

- Participation pour l'établissement d'un audit énergétique CECB® Plus (CECB avec rapport de conseil) qui propose trois variantes personnalisées en vue d'une rénovation énergétique.
- Participation à l'installation de panneaux photovoltaïques.

- Participation à l'installation de pompes à chaleur.

À venir:

- Participation aux améliorations thermiques des bâtiments (panneaux solaires thermiques, isolation des façades, sols et toitures).

Pour qui?

Elles s'adressent à toute personne propriétaire d'une maison individuelle ou partie prenante d'une petite copropriété sur la commune.

VOUS ÊTES DOMICILIE À COLLONGE-BELLERIVE ET SOHAITEZ BÉNÉFICIER DES SUBVENTIONS COMMUNALES?

Prenez connaissance de l'ensemble des critères et documents justificatifs à préparer et à présenter pour pouvoir en bénéficier: collonge-bellerive.ch/subventions

PENSEZ AUX SUBVENTIONS CANTONALES

Qui parfois s'additionnent aux subventions proposées par votre commune. C'est le cas notamment pour l'achat d'un vélo cargo, d'une borne électrique ou pour l'établissement d'un CECB® Plus.

Liens utiles:

ge.ch/demander-subvention-efficace-energetique-batiment
ge.ch/subventions-velo

VOUS Y ÊTIEZ ?

Moments partagés

Accueil des nouveaux habitants

La soirée d'accueil des nouveaux habitants, organisée le 5 avril dernier, a fait salle comble. Ce rendez-vous annuel est l'occasion pour les autorités de présenter la commune, ses prestations et d'échanger avec les participants en toute décontraction. Une occasion également appréciée par les associations communales qui sont invitées pour présenter leurs activités.



Réception des 8P

Marquant l'achèvement de l'enseignement primaire, les élèves de 8P ont été reçus à l'épicentre ce 20 juin par le Conseil administratif. Lors de ce moment de partage, les enfants ont pu découvrir la carrière et échanger avec un collongeois (et ancien lauréat de bourse culturelle) devenu un artiste reconnu du Street Art : Tones. Ils se sont également vu remettre le traditionnel stylo Caran d'Ache, qui les accompagnera lors de la suite de leur scolarité. La réception s'est terminée autour d'un choix de glaces d'un artisan genevois. Nous leur souhaitons plein succès au cycle d'orientation!





Promotions scolaires

Parenthèse appréciée des petits et grands, les promotions scolaires ont eu lieu à la ferme de Saint-Maurice, le 30 juin, sonnant le glas de l'année scolaire. Au programme: cortège des enfants et de leurs enseignants avec les autorités municipales et la fanfare, châteaux gonflables et autre mur de grimpe, stands de nourriture et les gâteaux préparés par l'APECOVE. À la fin du défilé, chaque enfant a reçu une gourde aux couleurs de la commune qui leur aura sûrement été bien utile pour ne pas oublier de s'hydrater durant tout l'été. À l'année prochaine !



Marché estival

Le 17 juin dernier, le chemin du Vieux-Vésenaz s'est animé avec de multiples stands de commerçants et de créateurs, autour d'une buvette et de petite restauration.

Une belle ambiance appréciée par le Conseil administratif incorpore qui félicite l'énergie déployée par toutes celles et ceux qui ont rendu possible cette jolie vitrine de notre artisanat local.





Festival LAC

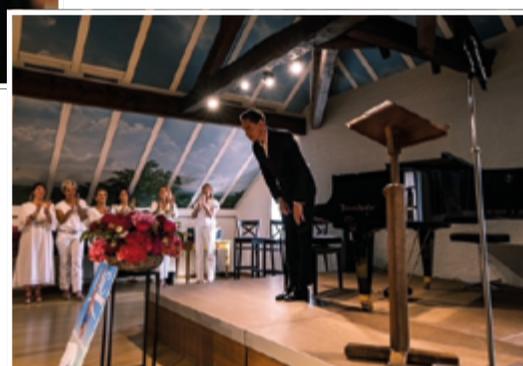
En 2023, c'est une formule plus légère et intime qui s'est tenue en juin afin de permettre aux organisatrices de conserver toute leur énergie pour préparer une belle édition formule Festival l'an prochain.

Rendez-vous en 2024 pour la troisième édition qui se déroulera les **8 et 9 juin** dans un écrin de verdure entouré de vignes, à la Ferme St-Maurice. Des dédicaces et animations seront à nouveau proposées aux visiteurs, pour accueillir, sous la Présidence de Pierre Assouline, des auteurs enthousiastes.

Palmarès 2023, dont la lecture est chaudement recommandée:

« Georges et Carmen » de Jean Rousselot (lauréat du Prix du LAC 2023).

« Le paradis est épars » de Chantal Delsol (lauréat du Prix des Bienveillantes).



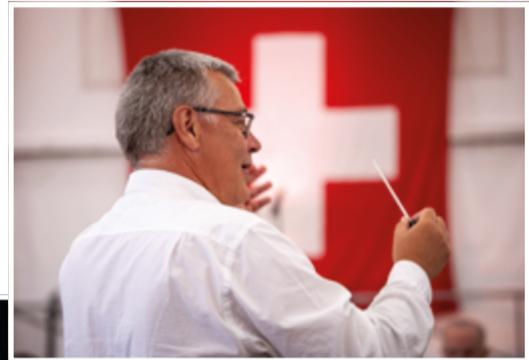
Festival de Bellerive

La renommée de ce festival dépasse largement les frontières de la commune. Certains sont venus de loin pour apprécier le prestigieux programme concocté avec soin par les organisatrices de cette 28ème édition. L'esplanade de la ferme de St-Maurice s'est gorgée de chaleur mais cette année encore les cœurs des artistes et du public ont vibrés à l'unisson, durant ces 7 jours de musique classique.



1^{er} août

Plus de 2'000 personnes se sont retrouvées, cette année, à la plage de la Savonnière pour célébrer la fête nationale. Une ambiance conviviale et familiale dans une sublime lumière naturelle offerte après l'averse du début de soirée. De nombreux stands de nourriture, un atelier de médiation culturelle, le concert de la fanfare suivi par le cortège de lampions et drapeaux et, à la tombée de la nuit, les discours et l'hymne national ont ouvert le grand final des traditionnels feux d'artifice et de joie.





CULTURE

Passer de la ville à la nature

Durant l'année 2022, les membres de la commission culture et loisirs se sont employés à trouver la suite de l'exposition longue durée (18 artistes suisses exposés en deux tours de visibilité de plusieurs mois pour chaque œuvre), réalisée en collaboration avec le MAMCO au giratoire des Tattes.

Sur cette route cantonale, transition entre ville et campagne, le giratoire des Tattes se tourne, cette fois, vers la nature, après une collaboration résolument tournée vers la ville avec cette grande institution qu'est le musée d'art moderne.

Il ne s'agissait pas d'un travail muséal ou de commande à un artiste. L'ambition était de trouver une pièce dans des œuvres locales existantes à laquelle donner cette place de choix, pour une durée indéterminée.

C'est vers l'artiste genevois, Laurent de Pury, que la commission culture et loisirs a dirigé son regard.

Avec deux de ses œuvres exposées au fond d'art

contemporain de la ville de Genève (FMAC), cet artiste et sculpteur est incontournable lorsque l'on évoque le fait de sublimer la nature. Son travail vit avec le bois. Il retravaille les lignes verticales des arbres pendant des heures pour amener des troncs à des lignes qui viennent en quelques sorte dessiner dans l'espace public.

« L'ambition était de trouver une pièce dans des œuvres locales existantes à laquelle donner cette place de choix, pour une durée indéterminée »

Une réflexion autour de l'imaginaire et de comment donner vie à l'espace public a eu lieu lors de la manifestation du 1er août. Munis de crayons, stylos et autres néocolors, jeunes et moins jeunes pouvaient recolorier le giratoire et lui ajouter les éléments de leur choix. Un choix de livres et BD thématiques pour tous les âges étaient mis à disposition pour cet atelier qui précédait la partie officielle et les feux d'artifices.

Un travail de médiation culturelle mené par l'association « Mondes Imaginaires » et hébergé dans un « zôme » (créé par Jenna Pythoud, lauréate d'une bourse culturelle communale reçue en 2019 pour réaliser cette structure). L'occasion d'aller un peu plus loin pour présenter le travail de Laurent de Pury.



Scanner le QR Code pour écouter l'audio de la présentation de l'œuvre par l'artiste: Laurent de Pury.
Plus d'infos sur: collonge-bellerive.ch/tattes

VIE POLITIQUE

Du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024

Lors de sa séance du 23 mai 2023, le Conseil municipal a élu les nouveaux membres du bureau du Conseil municipal.

Pour le délibératif communal, sont désignés:

- Monsieur Anthony GIANNASI (PDC),
Président du Conseil municipal
- Monsieur Guy ZWAHLEN (PLR),
Vice-président du Conseil municipal
- Monsieur Julien LEVY (Vert'libéral),
1^{er} Secrétaire du Conseil municipal
- Madame Paola Di Romano (Alternative Communale)
2^{ème} Secrétaire du Conseil municipal

Exécutif communal

- Monsieur Philippe Thorens exercera la fonction de maire du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024



De gauche à droite:
Monsieur le maire, Philippe Thorens et
Monsieur Anthony Giannasi, président du Conseil municipal

VIE COMMUNALE

L'énergie est précieuse, restons attentif à notre consommation !



A la suite des événements en Ukraine, des inquiétudes liées à l'approvisionnement en énergie (livraison de mazout, gaz, etc.) ont vu le jour à l'aube de l'hiver 2022/23.

Le Conseil Fédéral a pris des mesures en demandant à la population d'être attentive à sa consommation, par exemple, en :

- diminuant la température dans les logements à 20 degrés (19 en moyenne)
- éteignant les lumières inutiles
- en coupant au moyen d'un interrupteur, l'alimentation des appareils en veille
- en utilisant les transports en commun,...

Ces mesures ont permis de diminuer la consommation d'électricité en Suisse de 1.9% entre 2021 et 2022, soit 57 milliards de kWh. Par rapport à l'année précédente, les degrés-jours de chauffage ont diminué de 17,2% en 2022. Comme le chauffage représente environ 10% de la consommation d'électricité en Suisse, cette évolution a fait reculer la consommation énergétique totale de 3.9%.

Elles restent valables pour l'hiver à venir. Les autorités fédérales demandent à chacun de poursuivre les efforts et réflexions engagés l'an dernier tant au niveau national qu'individuel.

Les autorités fédérales demandent à chacun de poursuivre les efforts et réflexions engagés l'an dernier tant au niveau national qu'individuel.

Les sites suivants proposent des conseils et astuces :

- les bons gestes à privilégier en faveur du climat et de la transition énergétique: l'efficacité énergétique dans les ménages ([suisseenergie.ch](https://www.suisseenergie.ch))
- mieux habiter: Recherche ([suisseenergie.ch](https://www.suisseenergie.ch))
- site web cantonal dédié à la transition énergétique: la transition énergétique à Genève ([ge.ch](https://www.ge.ch))

De son côté la commune a entrepris les démarches suivantes dès l'automne 2022 :

- extinction de l'éclairage public entre 1h et 5h du matin sur les routes et chemins communaux, en collaboration avec les SIG ce qui a permis une diminution d'env. 26% par rapport à 2021.
- pour les nouveaux projets routiers, en complément de l'extinction, notamment sur les chemins des Champs-de-Chaux, Pré-d'Orsat, aménagement de la zone 30 km/h Lac, des luminaires de dernière génération sont installés. Un réglage optimum est possible, permettant une diminution de l'intensité lumineuse de 50% entre 22h et 01h et de 20% de 5h à l'extinction diurne.
- diminution de la température dans les bâtiments publics.

INNOVATION

Les immeubles locatifs au centre de Collonge font peau neuve



Afin d'assurer des prestations qualitatives aux locataires des 37 logements et 5 arcades, mais également pour renforcer son engagement dans le développement durable, la commune a entrepris des rénovations sur ses immeubles situés aux 95, 97, 99, 105 route d'Hermance et au Grand-Clos 3, dans le but d'optimiser leur consommation énergétique tout en conservant l'aspect villageois.

Ce projet remonte à plusieurs années: depuis le crédit d'étude voté par le Conseil municipal en décembre 2016, c'est un total de CHF 15'784'000 qui a été investi dans l'amélioration de ces bâtiments. En 2018, la première étape du projet, à savoir le raccordement au chauffage à distance par pellets, a été achevée. Cela permet d'utiliser une majorité d'énergies renouvelables. Dans la continuité, un travail a été réalisé en effectuant le désamiantage, l'isolation des façades et de la toiture, le remplacement des menuiseries extérieures, la modification des gardes-corps, des bords de toit et le remplacement des vitrines des arcades ainsi que le changement des installations de ventilation et des colonnes sanitaires.

La durée des travaux s'explique par la pandémie et la conjoncture qui ont bousculé le calendrier des fournisseurs et par la nécessité de réaliser ces travaux en site occupé (temps de coordination importants avec les habitants et des commerçants).

L'inauguration de la nouvelle place a eu lieu le 25 mai. Un moment de convivialité entre les autorités et les personnes concernées et une mise en valeur de la jolie place elle aussi modernisée, grâce aux réalisations effectuées. Les plus observateurs ont en outre pu remarquer le détail du blason communal cuivré ornant un virevent de la place, un hommage au ferblantier disparu Monsieur Gaëtan Gélén qui l'avait réalisé et offert à la commune.



LE SAVIEZ-VOUS

Échéances pour les tombes

Les demandes de renouvellement pour toutes les concessions dont les échéances sont fixées à la fin de l'année 2023 doivent être adressées par écrit à la commune (CP 214, 1222 Vésenaz) avant le 31 décembre 2023.

Un courrier sera adressé aux répondants des tombes concernées dans le courant de l'automne. Il est important de rappeler ce délai de 20 ans pour les inhumations dans les cimetières municipaux.

En cas d'absence de demande de prolongation de l'échéance: le 1^{er} février 2024, les monuments, entourages et ornements de tombes pourront être retirés par la commune.

IMPRESSUM

Édité par la Commune de Collonge-Bellerive
1, chemin du Château-de-Bellerive
1245 Collonge-Bellerive
T. 022 722 11 50
F. 022 722 11 66
info@collonge-bellerive.ch
www.collonge-bellerive.ch

Parution
2 fois par année

Comité de rédaction et de réalisation
Personnel de l'administration communale,
Sara Tappy

Impression
Imprimerie Chapuis
Journal tiré à 3'600 exemplaires
Imprimé sur du papier Planoart certifié FSC

Mise en page
Blou Design

Photos
Administration communale, Adobe stock
David Barbagallo, Felipe Barbosa, Anne du Chastel, Mathias Clauson, Caroline Detre, Philip Ducap, Aline Kundig, Antoine Tardy et Vinstudio

L'agenda des événements

OCTOBRE

02.10.23
Magnificat
14h et 20h
Cinémarginand

05.10.23
Atelier « Autonomie Administrative »
18h30
Salle de la terrasse

05.10.23



Leon Phal
20h30
L'Épicentre

06.10.23
Bibli-o-bus
10h - 12h
Devant l'école de Collonge,
cycle élémentaire

09.10.23
Un homme heureux
14h et 20h
Cinémarginand

12.10.23
Bibli-o-bus
14h - 17h
Devant l'école
de Vézenaz

16.10.23
Les choses simples
14h et 20h
Cinémarginand

17.10.23
Bibli-o-bus
10h - 12h
Devant l'école de Collonge,
cycle élémentaire

22.10.23
Elections du Conseil national et du Conseil des Etats
Ecole élémentaire
de Collonge

31.10.23
Séance du Conseil municipal
20h
Salle du Conseil
municipal

30.10.23
Sage-homme
14h et 20h
Cinémarginand

31.10.23
Atelier « Autonomie Administrative »
18h30
Salle de la terrasse

NOVEMBRE

03.11.23
Bibli-o-bus
10h - 12h
Devant l'école de Collonge,
cycle élémentaire

04.11.23



Cobi + Imelda Gabs
20h30
L'Épicentre

05.11.23
Concertt gratuit de l'OCG
17h
Aula de Bois-caran

06.11.23
La syndicaliste
14h et 20h
Cinémarginand

07.11.23
Atelier « Autonomie Administrative »
18h30
Salle de la terrasse

09.11.23
Bibli-o-bus
14h30 - 17h
Devant l'école de Vézenaz

13.11.23
Mon crime
14h et 20h
Cinémarginand

14.11.23
Bibli-o-bus
14h - 17h
Devant l'école de Collonge,
cycle élémentaire

14.11.23
Atelier « Autonomie Administrative »
18h30
Salle de la terrasse

18.11.23



Ladaniva
20h30
L'Épicentre

20.11.23
16 ans
14h et 20h
Cinémarginand

21.11.23
Atelier « Autonomie Administrative »
18h30
Salle de la terrasse

26.11.23
Votation populaire
Ecole élémentaire
de Collonge

27.11.23
Les petites victoires
14h et 20h
Cinémarginand

28.11.23
Séance du Conseil municipal
20h
Salle du Conseil municipal

DÉCEMBRE

01.12.23
Bibli-o-bus
10h - 12h
Devant l'école de Collonge,
cycle élémentaire

02.12.23



Kaz Hawkins
20h30
L'Épicentre

04.12.23
Des mains en or
14h et 20h
Cinémarginand

07.12.23
Bibli-o-bus
14h30 - 17h
Devant l'école
de Vézenaz

11.12.23
Jeanne Du Barry
14h et 20h
Cinémarginand

12.12.23
Bibli-o-bus
14h - 17h
Ecole élémentaire
de Collonge

19.12.23
Séance du Conseil municipal
20h
Salle du Conseil
municipal

23.12.23
FraterNoël
Dès 12h
Place de Vézenaz

JANVIER

15.01.24
Les voeux du Maire
18h
L'Épicentre